

C.E. ADVSEA

641, chemin de la Verdière – 84 140 MONTFAVET
Tél. : 04.90.14.64.09 - Email : ce.advsea84@orange.fr

COMPTE RENDU CE OFFICIEL DU 17/02/2017

Présents : A. Montal. L. Mazelier. M. Dujon. C. Vialle. B. Mouret. A. Kefi. M. Escanglon. A. Schmitt

1/ Approbation du compte rendu du CE du 06/01/2017.

2/ Point sur la Mecs LA VERDIERE

La Directrice générale rappelle la prise de fonction de Mme Alleaume, nouvelle directrice depuis début février.

Comme tous les nouveaux cadres dans l'Association, une lettre de mission lui a été remise avec 3 grands axes principaux :

- Retravailler l'identité de l'établissement
- Restructurer la Mecs au niveau patrimonial
- Mettre en place un pilotage des moyens du service

Suite au départ de Mme Enjelvin, le poste de chef de service va être vacant; Mme TRUFFET, actuelle chef de service à mi-temps envisage un passage à temps plein, auquel cas un 0,5 ETP chef de service serait alors in fine vacant.

Sur le plan RH, la directrice annonce aux élus la démission de l'éducatrice scolaire et l'ouverture d'un poste éducatif en CDI à temps plein (en remplacement de l'éducatrice positionnée sur le séquentiel).

La volonté de la Directrice générale est de créer des équipes éducatives de 6 salariés afin d'améliorer la qualité de prise en charge des mineurs et la qualité de vie au travail.

La question de l'organisation des congés trimestriels et des plannings a été retravaillée avec les représentants du personnel.

Il va été mis fin à l'usage de poser les CT uniquement sur les temps des vacances scolaires, une programmation par semestre facilite le recrutement des remplaçants dont certains peuvent être recrutés sur des périodes plus longues; ces nouvelles modalités ont plus de sens pour les jeunes accueillis d'une part et facilitent la gestion du surcroît d'activité, notamment celle du comptable.

La Directrice générale remarque que les équipes sont impliquées dans les changements d'organisation ; tous les problèmes sont posés, débattus, avec le souci de trouver des solutions–Le délégué syndical déclare être particulièrement attentif au « sens du travail social » qui n'est pas que de l'intervention sociale ni du gardiennage comme pourraient le penser nos financeurs.

A ce sujet, il ne manque pas de rappeler son inquiétude partagée avec les élus quant à la pérennité des financements du Conseil départemental de Vaucluse.

Cela pose la question de l'implication « militante » du travailleur social et son envie de démontrer le sens de notre mission éducative.

Les élus et le délégué syndical apprécient le partage avec la Direction générale de ces préoccupations compte tenu du contexte politique.

Le Président rajoute qu'en entendant tous les candidats présidentiables, c'est le mot « sécurité » qui revient inlassablement alors que nos associations remplissent des missions d'intérêt général.

Lara Mazelier réaffirme sa volonté d'arriver à construire un projet associatif mettant reposant sur le concept de développement durable éducatif, tel qu'exposé au moment de la clôture des 80 ans de l'association.

Après un échange sur les différents établissements et services, le Président, La Directrice générale et les élus partagent et soulignent l'importance du besoin de reposer le cadre et de ré identifier la place de chacun à tous les niveaux.

Mme Mazelier rappelle que cette démarche a déjà démarré pour les cadres hiérarchiques à travers différents objets de travail : lettres de mission pour les cadres arrivants, séminaire des cadres bi-annuel sur la stratégie association et la construction d'une charte éthique, mise en place d'une plate-forme de collaboration numérique....

3. Point sur le projet patrimonial du site de la Verdière

La Phase d'esquisse a démarré : l'architecte, compte tenu des besoins identifiés dans le cahier des charges technique fonctionnel, a présenté à l'ADVSEA un premier projet.

Suivra **l'étape d'Avance projet sommaire** qui définira précisément le projet architectural.

Ensuite, sera présenté **l'avant-projet définitif**, comprenant l'estimation financière précise et permettant le dépôt des demandes d'autorisations administratives.

Le calendrier devrait être respecté, en fonction des autorisations administratives

La Directrice générale souhaite mettre à l'ordre du jour de l'AG 2017 la présentation finalisée de la réorganisation du site de la Verdière.

Mme Mazelier rappelle qu'une réunion mensuelle avec l'équipe des directeurs concernés par la nouvelle implantation permet une communication destinée aux salariés au fur et à mesure de l'avancée des travaux et décisions.

4. Point sur la visite du Conseil départemental au Placement Familial

Certains salariés se sont interrogés sur le sens de la visite de conformité, cette visite n'ayant fait l'objet d'aucune information de la direction.

Madame Mazelier précise qu'il n'y a pas de lieu de s'inquiéter, cette visite étant une visite de conformité obligatoire liée à la procédure d'autorisation renouvelée qui a lieu tous les 15 ans.

Elle annonce sa décision de créer, par établissement et service, une fiche d'identité juridique avec un classeur reprenant les éléments de structuration du service, document qu'elle souhaite rendre obligatoire dans tous les établissements et services et consultables par les salariés qui ont un besoin légitime de « repérage juridique ».

5. Question des tarifications et des budgets

La Direction générale traite les procédures contradictoires complexes compte tenu des réponses négatives des budgets présentés par le service de Prévention et celui du SAPSAD.

La Directrice générale rappelle que la démarche de l'Association a été d'élaborer des budgets hyper contenus avec très peu d'augmentations sur certains groupes.

L'ADVSEA est en capacité de défendre tout ce qui a été demandé car les besoins ont été clairement identifiés. Le recours aux voies contentieuses n'est pas écarté en cas de dotation insuffisante.

Focus sur le Service de Prévention

La Directrice Générale et le Président confirment- que le Conseil Départemental veut se désengager d'une partie du financement de cette compétence obligatoire mais à laquelle il peut allouer le budget qu'il souhaite.

Dans le souci de ne pas «subir » cette politique mais aussi celui de ne pas perdre des emplois, la Directrice Générale affirme la nécessité d'anticiper sur une organisation nouvelle, à partir du pôle initiatives et développement.

Le Président reconnaît que la Prévention est restée trop longtemps dans le cadre dans lequel on l'a mise. Il faut absolument s'ouvrir en se rattachant à la Protection de l'Enfance et à se situer à l'intersection des différentes politiques publiques.

Mme Mazelier annoncera en mars cette nouvelle organisation et rappelle son souci de pérenniser le personnel.

Le Délégué syndical tient à faire remarquer la responsabilité de l'ancien directeur mais aussi celle de l'Association qui a couvert un certain management.

Fin de la séance

Prochain CE officiel 03 mars 2017